

BIOSÛRETÉ ET BIOSÉCURITÉ

La biosûreté et la biosécurité sont les éléments essentiels de la non-prolifération biologique. La biosûreté englobe un vaste éventail de mesures pour prévenir d'éventuelles attaques biologiques et pour y faire face (c.-à-d. la surveillance de maladies, la législation nationale, etc.), ainsi que la mise en œuvre efficace des mesures de protection physique qui visent à empêcher des étrangers (c.-à-d. des terroristes, des criminels) d'avoir accès à des agents pathogènes et à des toxines dangereuses. Par biosécurité, on entend l'utilisation efficace des procédures et des processus pour prévenir des infections accidentelles causées par la fuite d'organismes dangereux et de toxines, ainsi que pour garder les organismes biologiques à l'intérieur des laboratoires.

Réalisations à ce jour

S'ATTAQUER À LA MENACE BIOLOGIQUE : UNE PRIORITÉ CANADIENNE

Le PPM du Canada a élaboré une stratégie globale pour faire face à l'ensemble du spectre des menaces bioterroristes. Cette stratégie renforce la capacité du Canada d'empêcher que des attaques bioterroristes surviennent et de les atténuer, tout en permettant au Canada de se préparer aux incidents biologiques, d'y réagir et de s'en relever. En poursuivant une vaste gamme d'initiatives de coopération destinées à empêcher que des terroristes acquièrent des matières biologiques, le Partenariat mondial représente un pilier important des efforts de prévention et de réduction du gouvernement.

Devant le risque élevé de prolifération biologique et de terrorisme, le PPM a consacré une attention et des ressources plus grandes à des programmes de non-prolifération biologique en 2006 et en 2007.

Progrès réalisés en 2006-2007

BIOSÛRETÉ ET BIOSÉCURITÉ

Comme il est indiqué dans les principes convenus à Kananaskis, une des meilleures façons d'empêcher une attaque de bioterrorisme serait de rendre plus difficile l'acquisition d'agents biologiques mortels par des terroristes. À cet égard, le PPM du Canada a élaboré une stratégie détaillée visant à améliorer la biosûreté et la biosécurité au sein des installations de l'ex-Union soviétique. Par cette stratégie, le Canada aide divers pays de l'ex-Union soviétique :

- à élaborer et à mettre en œuvre de normes pratiques et efficaces en matière de biosûreté et biosécurité;
- à contribuer à l'établissement d'associations nationales et régionales de biosécurité;
- à élaborer et donner une formation efficace sur la biosûreté et la biosécurité à mettre en place des mesures et du matériel renforcés de sécurité physique.

Ce sont surtout les gens, plus que les installations et le matériel, qui permettent d'assurer l'efficacité des mesures de biosûreté et de biosécurité. Le programme de non-prolifération biologique du Canada vise d'abord les gens, tout en favorisant des améliorations de sécurité physique.

Normes et lignes directrices

L'adoption et la mise en œuvre de lignes directrices nationales sur la biosûreté et la biosécurité sont essentielles pour élaborer des politiques, des programmes et des pratiques efficaces. Les lignes directrices servent aussi de documents techniques, fournissant des renseignements et des recommandations sur la conception, la construction et la mise en service des installations de confinement biologique, ce qui représente la première et la meilleure ligne de défense contre la fuite accidentelle ou le vol délibéré d'agents biologiques.

Le PPM du Canada encourage activement et aide des pays de l'ex-Union soviétique dans l'élaboration de normes et de lignes directrices modernes.

Canada
Government of Canada / Gouvernement du Canada

Боксы биологической безопасности

Безопасное пользование и работа

Перед началом работы в боксе:

- Включить бокс
- Проверить воздушную и вытяжную решетки на наличие препятствия
- Протестировать внутренние померности
- Поместить в бокс все необходимые материалы
- Рабочая поверхность может быть облучена ультрафиолетом
- Отделить чистые предметы от грязных
- Дать боксу поработать не менее 5 минут

Работа в боксе:

- Надеть защитную одежду и защитные перчатки
- Не пользоваться без надобности передним окном доступа для того, чтобы работать в боксе руками или помещать в бокс материалы
- Операции, в результате которых образуются аэрозоли, следует проводить в задней части бокса
- Охлажда и загрязненные предметы следует оставить в задней части бокса
- Не выбрасывать из бокса материалы

Аварийный шкаф биобезопасности класса II типа A2
Имеет барьерный экран из нержавеющей стали и автоматическое отключение

Согласно Бюро Глобального партнерства Министерства иностранных дел и международной торговли в сотрудничестве с Службой биологической безопасности и биотехнологий, администрации Канады
www.globalpartnership.ca www.dpa.gc.ca 1-877-982-7388

Canada
Government of Canada / Gouvernement du Canada

Основы биологической безопасности в лабораториях

Laboratory Biosafety Guidelines

Издание 3-е

Canada



Le Canada appuie la modernisation ou l'établissement de normes et lignes directrices nationales ou régionales concernant la biosûreté et la biosécurité. Pour soutenir cet effort, il a traduit en russe ses Lignes directrices en matière de biosécurité en laboratoire ainsi que d'autres documents techniques.